

# Animation & Education

Cet article est issu du Site Internet d'A&E : <http://animeduc.occe.coop>  
Pour vous y rendre cliquez-ici



## Les trois vertus du professeur

Paru en page(s) : 12-13  
dans le No 270 d'A&E



## Les trois vertus du professeur

**E**irick Prairat fonde ici une éthique du professorat autour de trois vertus majeures. Selon ce professeur en philosophie de l'éducation, l'emploi de la justice, du tact et de la bienveillance est un fondement dans l'exercice du métier pour assurer un bon climat de classe et une bonne transmission de la parole.



Photo : OCCE

Eirik Prairat, en compagnie d'Eric Weill président national de l'OCCE (à gauche), lors du stage « Stratégie coopérative de climat scolaire » organisé par l'OCCE en mars 2019.

Le chercheur est intervenu sur l'éthique enseignante et, plus particulièrement, sur la présence éthique de l'enseignant basée sur des vertus de bienveillance, de justice et de tact.

### ● La justice vertu première

La vertu première du professeur est sans aucun doute la vertu de justice, parce qu'elle est reconnaissance des droits et des mérites. Il faut envisager la justice selon deux perspectives distinctes, car le professeur peut se rapporter à l'élève de deux manières différentes. Tout d'abord, le professeur se rapporte à l'élève en tant qu'il est un sujet de droits. Il y a des droits de l'enfant, il y a maintenant des droits de l'élève. Or, en tant qu'il se rapporte à des sujets de droits, le maître juste

respecte les textes. Ce n'est pas du formalisme mais l'assurance donnée que tous les élèves seront traités de la même manière, dans le respect de leurs prérogatives, même quand ils seront sanctionnés – car il arrive parfois que les élèves fassent des bêtises. Être juste, c'est déjà respecter la légalité.

Or, l'enseignant ne s'adresse pas seulement à des élèves sujets de droits qui, saisis sous cet angle, se ressemblent les uns les autres. Il s'adresse aussi à des sujets apprenants qui, appréhendés cette fois

sous l'angle de leurs capacités, apparaissent très différents les uns des autres. Ces sujets n'ont pas les mêmes motivations, les mêmes désirs d'apprendre et de réussir, et n'ont pas eu les mêmes chances, ni les mêmes soutiens familiaux. Cette différence – qui est celle du rapport social et épistémique au savoir –, l'école ne saurait y être indifférente. En tant qu'il s'adresse à des élèves qui sont des sujets apprenants très différents les uns des autres, le maître juste fait vivre la dialectique de l'égalité et de l'inégalité. Égalité dans les exigences et les attentes : tous les élèves sont sollicités pour réussir. Inégalité dans les moyens mis en œuvre, les soutiens, les appuis, les aides, ou inégalité dans l'accompagnement au nom de difficultés d'apprentissage, certes contingentes, mais bien réelles.

La justice ne se manifeste donc pas dans le seul moment de l'évaluation qui, nous dit-on, doit être positive. Elle s'inscrit plus fondamentalement dans l'organisation même de l'acte d'enseigner. La justice magistrale se décline donc selon deux versants. Le respect de la légalité en tant que le maître s'adresse à des élèves qui ont tous les mêmes droits (droit à la parole, droit à être écouté, droit à être accueilli...), et le souci de l'équité en tant qu'il s'adresse à des élèves apprenants qui, eux, sont toujours des sujets singuliers aux capacités différentes.

### ● Une éthique de la présence

Mais la vertu de justice, toute importante qu'elle soit, requiert la compagnie de deux autres vertus pour que l'on puisse parler d'une présence éthique de l'enseignant. Car l'éthique enseignante est une éthique de la présence. Disons quelques mots sur cette idée de présence. La présence est d'abord *un art*





d'être présent, présent à soi, présent aux élèves, être en résonance avec la classe, avec le groupe avec lequel on travaille. La présence est aussi *un art d'être au présent* : être là, ici et maintenant, dans l'immédiate actualité de ce qui advient. D'un mot, il faut être disponible. La présence est enfin *un art du présent* au sens du cadeau, de ce que l'on donne. C'est un don de son énergie, de son savoir-faire, de son expérience...

La présence est ainsi une manière d'être. Mieux, c'est une manière d'habiter la classe. C'est peut-être ainsi qu'il faut comprendre le grand philosophe Emmanuel Lévinas lorsqu'il écrit que « *le premier enseignement de l'enseignant, c'est sa présence même d'enseignant* »<sup>(1)</sup>. Dans *La Crise de la culture*, Hannah Arendt, philosophe allemande naturalisée américaine, affirme en une formule célèbre que le maître se signale vis-à-vis de l'élève en disant : « *Voici notre monde.* » Lévinas lui répond plus modestement que le maître se signale d'abord et avant tout en disant : « *Me voici.* » Cette formule ne doit pas être comprise comme un « *j'assume* » mais comme un « *j'assume* ». C'est bien plus une prise de risque qu'une prise de pouvoir. On comprend dès lors que la vertu de justice, soucieuse des droits et des mérites, requiert d'être accompagnée de deux autres vertus : la vertu de bienveillance et la vertu de tact.

## ● La vertu de bienveillance

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur la bienveillance ces derniers temps. Lorsque beaucoup de choses sont dites et écrites, inévitablement, quelques bêtises sont aussi dites et écrites. Il n'est pas sérieux par exemple de dire que la bienveillance n'est que de la complaisance. Il ne s'agit pas de plaire mais de veiller. Le bienveillant veille



**Eirick Prairat** enseigne la philosophie de l'éducation à l'université de Lorraine. Il est également chercheur associé au Groupe de recherche sur l'éthique de l'éducation de l'université du Québec à Montréal. Il a récemment publié :

- *Éduquer avec tact* (ESF, 2017)
- *Propos sur l'enseignement* (PUF, 2019).

au bien-être, prête attention à celui qui est dans la tourmente, à celui qui est fragile. Être bienveillant n'est pas seulement « *se soucier* », c'est aussi « *prendre soin* ». Un regard, un mot ou un geste esquissé peut suffire. Ce n'est pas grand-chose mais c'est déjà beaucoup.

La bienveillance nous invite à apporter une forme de réconfort à l'élève-enfant confronté à l'inquiétude, à la désillusion et parfois même, disons-le, à la souffrance. Je n'ai jamais compris ce que voulait nous dire le philosophe Alain lorsqu'il nous invite à faire la classe comme on balaie. Plus exactement, je l'ai trop bien compris. Il en appelle à une justice froide, à une forme de détachement qui doit tenir à distance le monde des affects. Je n'ai jamais cru qu'une telle impassivité

pouvait nourrir une relation de confiance. Je n'ai jamais vraiment pu me résoudre à faire la classe ainsi. J'essaie plutôt, à l'inverse, de balayer comme je fais la classe : en essayant de ne pas trop maltraiter mon balai.

## ● Le tact, souci de la relation

Je suggère de thématiser le tact en le distinguant et en l'opposant à la civilité. Il ne s'agit bien évidemment pas de faire disparaître la civilité – vive la civilité – mais je crois que l'on ne comprend vraiment ce qu'est le tact qu'en le distinguant de cette autre grande qualité relationnelle qu'est la civilité. La civilité est respect des usages et des conventions alors que le tact se manifeste précisément là où les préconisations et les règles viennent à manquer. On peut inventorier les règles et les préceptes de civilité pour en faire des recueils et des traités. Il n'existe rien de tel avec le tact, qui s'invente dans son effectuation même. Le tact est improvisation, car il est à la fois sens de l'adresse et sens de l'à-propos.

Il s'agit d'un sens de l'adresse car il tient compte du fait que, quand je parle à Paul, je ne parle pas à Suzanne, et quand je parle à Suzanne, je ne parle pas à Mohammed. C'est aussi un sens de l'à-propos car il manie ce qui doit être dit, comment cela doit être dit, mais aussi et surtout ce qui doit être tu. Le tact n'est pas une simple habileté relationnelle, mais bel et bien une vertu. Il s'y manifeste une sensibilité à autrui où s'esquissent les premiers mots, peut-être d'abord les premiers silences, d'une éthique de la parole. Et donc de la parole enseignante.

*Eirick Prairat*

1. in *Totalité et Infini*, Emmanuel Lévinas, Biblio Essais, 1961.